

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MEDEF NOUVELLE-CALEDONIE **suivant la CONFERENCE DE PRESSE de rentrée du 26/02/2019**

Nouméa, le 26 Février 2019

Le MEDEF Nouvelle-Calédonie compte 1 300 entreprises et 23 syndicats professionnels, qui emploient 60 % des salariés du secteur privé marchand. Régulièrement attaqué sur le nombre de sièges occupés par ses mandataires dans les divers organismes paritaires, le MEDEF-NC a été reconnu comme la 1^{ère} organisation patronale représentative des entreprises de Nouvelle-Calédonie par 8 jugements depuis 2014, le dernier en date étant celui de la Cour Administrative d'Appel de Paris dans son arrêt du 15 février 2019.

Le MEDEF-NC, 1^{ère} organisation patronale de la Nouvelle-Calédonie, consulte et rencontre régulièrement les acteurs économiques et sociaux afin de recueillir leurs propositions et leurs attentes.

Ces entreprises de tous secteurs et toutes tailles sont attachées à une idée aussi simple que centrale pour l'avenir de notre société : "**L'Entreprise est le moteur du développement économique et de la création d'emplois**".

En effet, l'Entreprise est le lieu du vivre ensemble par excellence : l'égalité par le respect du droit, l'intégration des hommes et des femmes de toutes cultures et toutes générations ; la solidarité par les cotisations sociales et l'impôt.

Aussi, l'engagement du MEDEF-NC, sur le terrain et auprès des institutions, c'est avant tout la **défense de l'Entreprise et de la liberté d'entreprendre**.

Le contexte institutionnel incertain et une économie extrêmement dégradée rendent nécessaire de **mettre la santé des entreprises et les emplois du secteur privé, au centre des programmes de campagne pour les élections provinciales de mai 2019**.

Les chefs d'entreprises doivent pouvoir compter sur des élus capables de comprendre les problématiques de l'Entreprise en leur garantissant un environnement stable et de la visibilité.

Nos élus sont focalisés par les échéances institutionnelles, mais les entreprises ne peuvent plus attendre. Il est impératif de s'occuper de **l'économie qui va mal** et qui **fait peser un risque réel sur la paix sociale**.

Les salariés de nos entreprises méritent notre engagement à maintenir leurs emplois et les institutions calédoniennes renouvelées devront nous y aider.

Un plan d'urgence est nécessaire :

- **Une relance immédiate** qui peut être financée sous différentes formes (prêt de l'Etat, projets financés par l'Europe, voire par la communauté internationale pour des projets environnementaux de biodiversité, technologiques, digitaux, etc.) ;
- **Une réforme profonde de notre modèle économique** en commençant par baisser les dépenses publiques qui sont devenues insoutenables.

Le MEDEF-NC demande aux candidats :

- **Du pragmatisme économique ;**
- **De véritables concertations avec les acteurs économiques et les partenaires sociaux** (: financement et gouvernance de la protection sociale, réglementation des prix, développement de filières hors nickel) ;
- **Une baisse des dépenses publiques de fonctionnement par la rationalisation des services et la simplification administrative, tout en favorisant l'investissement public ;**
- **De stopper toute augmentation des prélèvements obligatoires**

« Nos entreprises et nos salariés ont besoin plus que jamais de lisibilité, de visibilité et de stabilité. Nous sommes parfaitement conscients de la responsabilité sociétale et environnementale qui nous incombe. Nous demandons à être respectés et entendus pour construire un avenir prospère pour tous ».

Pour le Comité Exécutif :
Daniel OCHIDA,
Président du MEDEF Nouvelle-Calédonie